

GRS CLUB PLAISANCE DU TOUCH

Mairie de Plaisance

Rue Maubec

31830 PLAISANCE DU TOUCH

Tel : 05.61.06.45.11

Email : grsclubplaisancedutouch@orange.fr



LOTO DU 12 JANVIER 2019 **Salle des fêtes de l'Espace Monestié**

REGLEMENT

Article 1

Le GRS CLUB DE PLAISANCE DU TOUCH organise un loto dans la salle des fêtes de l'Espace Monestié, le samedi 12 janvier 2019 à partir de 20 heures 30.

L'entrée est libre. L'ouverture des portes aura lieu à 19 heures 45.

Au cas où le nombre de places assises ne serait pas suffisant, la priorité serait donnée aux joueurs.

Les enfants seront sous l'entière responsabilité de leurs parents ou de la personne adulte qui les accompagnera. Ces derniers veilleront à ce que leurs enfants ne portent pas à la bouche les jetons servant à marquer les numéros des cartons, l'association déclinant toute responsabilité.

Article 2

Seuls les cartons mis à la disposition du GRS CLUB DE PLAISANCE DU TOUCH par la Mairie de PLAISANCE DU TOUCH et **dûment identifiés** peuvent être gagnants.

Les cartons sont valables pour toute la soirée.

L'achat des cartons pourra se faire pendant toute l'après-midi dans la limite du nombre disponible moyennant le prix de 2€50 l'un, 8€ les 8 (dont 2 gratuits), 15€ les 12 (dont 3 gratuits) et 18€ les 16 (dont 4 gratuits).

A l'entracte, les joueurs pourront échanger leur(s) carton(s) ou en acheter de nouveaux à moitié prix ou 2 pour le prix d'un.

Des cartons spécifiques prêtés au GRS CLUB DE PLAISANCE DU TOUCH par un membre du Comité directeur seront utilisés pour la partie « enfants ». Ils ne seront pas valables pour les autres parties.

Tous les cartons devront rester sur les tables à la fin du loto.

Article 3

- **Parties classiques**

Pour rappel, une quine est constituée de 5 nombres figurant sur la même ligne d'un même carton et un carton plein est constitué des 15 nombres figurant sur le même carton. Un lot sera attribué pour chaque quine et chaque carton plein.

Aucun lot ne pourra être échangé contre de l'argent ni contre un autre lot.

Lorsque la ligne ou le carton est rempli, le gagnant doit se signaler dès l'annonce du numéro QUI VIENT DE LE FAIRE GAGNER, en levant la main et en criant les mots "QUINE" ou "CARTON PLEIN" en direction du podium. **Il appartient au gagnant de s'assurer qu'il a bien été entendu du podium, et ce, avant la sortie d'un nouveau numéro.**

Le dernier numéro tiré devra impérativement figurer sur la ligne ou le carton gagnants, du ou des gagnants, sous peine de nullité.

En cas d'ex æquo, le gagnant sera désigné par tirage au sort : **le numéro le plus grand remportera le lot.** Les ex æquo perdants au tirage au sort remporteront un lot de consolation.

Nous vous invitons à ne pas démarquer avant d'y avoir été invité par les animateurs.

En cas de fausse annonce, le carton du joueur sera annulé pour la partie en cours.

- **Partie "enfants"**

Une partie **sera exclusivement réservée** aux enfants de moins de 16 ans.

Afin de participer à cette partie, un carton dédié à celle-ci sera remis **gratuitement** aux enfants et ce, juste avant la pause.

Les enfants n'auront droit **qu'à un seul carton.**

La partie "enfants" se jouera selon les mêmes règles que celles applicables aux parties dites classiques.

Les parents des plus jeunes enfants seront invités à contrôler les cartons de leur enfant pendant la partie.

Vous voudrez bien veiller à ce que vos enfants n'emportent pas le carton qui leur sera remis pour participer à cette partie.

Article 4

La participation au loto objet de ce règlement implique l'acceptation pure et simple dudit règlement.